

Conditions d'accès DE JURISPO

Les conditions d'accès sont les mêmes que celles applicables au Collège de Droit.

Les étudiants candidats au Collège de Droit doivent, toutefois, indiquer explicitement dans leur candidature s'ils souhaitent suivre le DE JurisPo.

Ils devront également s'acquitter de frais d'inscription supplémentaires en raison du caractère diplômant de JurisPo. Ces frais sont de 100 € les deux premières années et de 80 € la troisième année. Les boursiers sont exonérés de droits d'inscription.

Les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site de la Faculté de Droit, onglet « Candidater ».

Contacts DE JURISPO

CONTACTS A LA FACULTÉ DE DROIT :

Anne-Sophie CHAMBOST, Professeure des Universités, vice-doyen aux Affaires générales

> anne.sophie.chambost@univ-st-etienne.fr

Aurélien ANTOINE, Professeur des Universités, vice-doyen chargé des Relations internationales et de la Communication

> aurelien.antoine@univ-st-etienne.fr

CONTACT A SCIENCES PO LYON :

Alexis LE QUINIO, Maître de conférences

> alexis.le_quinio@sciencespo-lyon.fr

SCOLARITÉ :

Catherine FARCE

> catherine.farce@univ-st-etienne.fr - 04 77 42 19 19



Retrouvez nos actualités sur le site et les réseaux sociaux !

> fac-droit.univ-st-etienne.fr

> sciencespo-lyon.fr



@facdroitujm



COLLÈGE DE DROIT
DE JurisPo

↓
**DIPLÔME
D'ÉTABLISSEMENT
JurisPo**

L'alliance du droit et
de la science politique
pour l'excellence



Présentation

DE JURISPO

Le DE JurisPo s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite entre la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet et Sciences Po Lyon (campus de Saint-Étienne). Prenant appui sur la complémentarité des formations dispensées dans ces deux établissements, le DE JurisPo a été pensé en complément des enseignements du Collège de droit, parcours d'excellence de la Faculté de droit.

Ce Diplôme d'Établissement se prépare en trois ans.

Il est réservé aux étudiants qui font partie du Collège de droit. Il permet ainsi à ces étudiants d'être co-diplômés à l'issue de leur cursus de Licence.

En offrant aux étudiants la possibilité de suivre des enseignements dans un autre cadre que celui de la faculté de droit, le DE JurisPo favorise une ouverture à d'autres sciences sociales que le droit comme la science économique ou la science politique.

Il permet aussi d'approfondir une appréhension internationale des objets d'étude, par des cours de langue et des enseignements présentant une dimension internationale.

Enseignements

PROGRAMME

Ces enseignements sont propres à l'association du Collège de droit et du DE JurisPo. Ils viennent s'ajouter au parcours de la Licence en droit, sauf pour les cours du tronc commun qui font doublon avec le DE.

LICENCE 1

CULTURE POLITIQUE ET JURIDIQUE EUROPÉENNE
> 16h au premier semestre
> 15h au second semestre

SÉMINAIRE GRANDES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
> 10h à chaque semestre

ÉCONOMIE POLITIQUE GÉNÉRALE
> 36h au premier semestre

GÉOPOLITIQUE DES MOBILISATIONS
> 22h au second semestre

COURS DE LANGUE AU CHOIX (Russe, Italien, Allemand Ou Espagnol)
> 88h pour le Russe,
33h pour les autres langues

LICENCE 2

SÉMINAIRE CULTURE ET PHILOSOPHIE DU DROIT
> 10h à chaque semestre

SÉMINAIRE SCIENCE ET SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS
> 10h au second semestre

CONFÉRENCE D'ANGLAIS JURIDIQUE
> 6h au second semestre

PHILOSOPHIE ET DOCTRINES POLITIQUES
> 36h au premier semestre

COURS DE LANGUE AU CHOIX (Russe, Italien, Allemand Ou Espagnol)
> 88h pour le Russe,
33h pour les autres langues

LICENCE 3

DROITS EUROPÉENS ET COMPARÉ
> 24h à chaque semestre

CONFÉRENCE D'ANGLAIS JURIDIQUE
> 6h au second semestre

COURS EN ANGLAIS DU PROFESSEUR INVITÉ DE SCIENCES PO LYON
> 22h

COURS DE LANGUE AU CHOIX (Russe, Italien, Allemand Ou Espagnol)
> 88h pour le Russe,
33h pour les autres langues

Équipe

PÉDAGOGIQUE

Aurélien ANTOINE Professeur des Universités, Faculté de droit, UJM

Pierre-Nicolas BARENOT Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Anne-Sophie CHAMBOST Professeure des Universités, Faculté de droit, UJM

Stéphane CORCUFF Maître de Conférences, Sciences Po Lyon

Clément COSTE Maître de Conférences, Sciences Po Lyon

Stéphane CAPORAL Professeur des Universités, Faculté de droit, UJM

Mathieu COMBET Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Maëlle COMTE Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Philippe FORAY Maître de Conférences, Faculté SHS, UJM

Maryline GRANGE Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Jonas KNETSCH Professeur des Universités, Faculté de droit, UJM

Daniel IMBERT-MAGAND Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Carole LOFFREDA PRAG, Faculté de droit, UJM

Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Renaud PACOUD PRAG, Faculté de droit, UJM

Éliette RUBI-CAVAGNA Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Anastasia SOTIROPOULOU Professeure des Universités, Université d'Orléans

Djoleur ZEROUKI Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM

Matthieu ZOLOMIAN Maître de Conférences, Faculté de droit, UJM